

**ENTRE VILLE VISIBLE ET VILLE INVISIBLE :
RECOMPOSITIONS URBAINES DES VILLES-CAPITALES D'AFRIQUE CENTRALE**

Laurent LARDEUX,
Modys UMR 5264

Résumé

Le dualisme centre-périphérie des villes-capitales d'Afrique centrale, conséquence d'un agencement d'abord transmis par les politiques ségrégationnistes de l'administration coloniale et raffermi ensuite par les élites politiques de la période post-coloniale, se trouve aujourd'hui profondément remis en question par des citoyens qui construisent de nouvelles sociabilités et entreprennent des initiatives collectives dans les interstices de l'espace urbain. La décentralisation, initiée depuis le début des années 1990, a d'abord posé la question de la gestion de la disparité urbaine, alors que la machinerie municipale est toujours trop faible pour instituer une péréquation au profit des quartiers pauvres. De fait ou de droit, de nouveaux mouvements se forment à partir des anciennes zones-tampons de la ville coloniale et font progressivement émerger de nouveaux espaces stratégiques, instrumentalisés à des fins de mobilisations politiques, provoquant des jeux de tension et d'interdépendance inattendus entre ville visible et ville invisible, entre espace physique tel qu'il s'institue par les agenceurs et promoteurs urbains et espace social tel qu'il s'insinue dans les interstices de la ville par les initiatives des citoyens

Abstract

The duality centre/periphery of the capital cities of central Africa, result of an organisation inherited from the segregationist politics of the colonial administrations and strengthen by the political elite of the post-colonial era, is nowadays profoundly questioned by citizens who are creating new sociabilities and institute collective actions in the failures of the urban space. The decentralization, initiated since the beginning of the 90's, first raised the question of the management of urban disparities, whereas municipal structure is still too weak to set up an equalization profiting to the most deprived neighbourhoods. De facto or de jure, new struggles are emerging from former buffer-zone of the capital cities and are progressively generating new strategic areas used for political action, thus building up unexpected manoeuvres between social and municipal actors.

A la fois l'une des régions les plus rurales de la planète et celle où l'on enregistre les taux de croissance urbaine les plus élevés, l'Afrique centrale voit progressivement ses anciens centres coloniaux se transformer en métropoles modernes captant une population toujours plus grande d'individus attirés par le mirage urbain. On enregistre dans cette région des taux d'accroissement de la population urbaine qui avoisinent les 8 % par an. Les chiffres sont encore plus éloquentes concernant l'explosion démographique des villes-capitales dont la population de la plupart d'entre elles a décuplé entre 1960 et aujourd'hui¹. Dans le même temps, les anciens centres de l'administration coloniale qui, au nom de la « mission civilisatrice », avaient été conçus comme outils de quadrillage territorial et de domination politique, sont vite redevenus après l'indépendance, les piliers d'une société fortement segmentée et hiérarchisée.

La croissance spatiale des villes s'est produite le plus souvent par extension en périphérie sous forme d'habitat spontané et illégal pour les populations les plus démunies. A la marge des centres urbains d'inspiration occidentale dont les frontières rigides se sont bien souvent superposées aux délimitations territoriales des anciennes administrations coloniales, on observe *a contrario* un étalement toujours plus important de sa périphérie. Elle se propage, s'étale, se diffuse jusque dans des lieux réputés inhabitables tandis que son centre semble rester étrangement étanche à cette submersion. Avec la croissance des périphéries urbaines, le miroir grossissant fait apparaître le double de la ville, son envers qu'elle contourne et qu'elle refuse de voir. Ce sont des concentrations d'habitations de bois et de tôles sur des flancs de colline en érosion, des ruelles de boue inaccessibles en saison des pluies. Il y a dans ces quartiers périphériques tout ce dont la ville ne veut pas, des morceaux de cartons, de plastique, de bouteilles, des amas de débris, et tout ce dont elle tente de dissimuler, des « masses informes de résidus urbains » (Mumford, 1961) qui persistent à témoigner de l'insalubrité des lieux et de la profonde précarité de ces habitants.

Mais si la dualité peut se lire dans les traits de l'organisation de l'espace urbain, dans les paysages des villes-capitales d'Afrique centrale, nous aurions tort de n'y voir là qu'une fragmentation de la ville et un morcellement de sa morphologie. Si la ville apparaît de plus en plus discontinue, générant des captivités spatiales dans des logiques de disqualifications sociales et économiques, ne traduit-elle pas aussi une diversité d'espaces où la production multiple d'activités informelles, de créativité et d'inventions sociales peuvent donner lieu à des dynamiques d'échanges et à des recompositions urbaines saisissantes² ? Dans un contexte marqué par des réformes soutenues de décentralisation et par la prolifération concomitante d'associations et comités de quartiers venus pallier les insuffisances des municipalités, on voit se dessiner de nouveaux espaces de transaction et de négociation reliant des mondes sociaux jusqu'alors séparés. La vieille opposition centre-périphérie de la ville africaine, fruit d'un agencement hérité des politiques ségrégationnistes de l'administration coloniale et de sa réappropriation par les élites politiques de la période post-coloniale se trouve actuellement profondément remise en question par des citoyens qui reconstruisent de nouvelles sociabilités et entreprennent des initiatives collectives dans les fêlures de l'espace urbain. La décentralisation, initiée depuis le début des années 1990, a effectivement posé la question de la gestion de la disparité urbaine, alors que la machinerie municipale est toujours trop faible pour instituer une péréquation au profit des quartiers pauvres. De fait ou de droit, des mouvements se forment à partir des anciennes zones-tampons héritées du pouvoir colonial et font progressivement émerger de nouveaux espaces stratégiques, instrumentalisés à des fins de mobilisations politiques, provoquant des jeux de tension et d'interdépendance inattendus entre acteurs sociaux et acteurs municipaux.

¹ A titre d'exemple, notons que la population de Kinshasa (RDC) est passée de 400 000 à 6 millions d'habitants entre 1960 et 2000. Sur la même période, la population de Yaoundé (Cameroun) est passée de 160 000 à 1,1 millions d'habitants, celle de Brazzaville (Congo), de 80 000 à 1 million, Bangui (République centrafricaine) de 85 000 à 620 000 habitants. INED, *Population des villes par pays*, 2006. Disponible en ligne : http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_du_monde/

² Nous rejoignons les travaux de Roulleau-Berger sur les espaces intermédiaires et plus spécifiquement ici, sur les *porosités* pouvant apparaître entre des mondes sociaux apparemment disjoints. Il n'existe pas d'oppositions fractales entre « interstices urbains » et « mondes institués » mais plutôt une diversité d'« espaces intermédiaires qui s'étalent sur un continuum allant d'espaces qui accumulent des écarts avec l'Instituant et d'espaces dont les frontières touchent de près celles des institutions » (Roulleau-Berger, 2004, 1991)

Les travaux de Rémy sur les espaces interstitiels (Rémy et Voyé, 1981, Rémy, 1998), acquièrent dans les espaces urbains d'Afrique centrale une résonance actuelle toute particulière permettant de montrer à quel point l'urbanisme est un acte politique et historique, opérant des choix, reproduisant des divisions sociales. A quel point surtout il peut être un lieu de compromis entre forces sociales, voire de résistance à l'ordre social dominant par des citoyens qui sollicitent un « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) un droit d'accéder à ce qui existe déjà, et un droit de changer la ville selon des désirs et des besoins. Pour saisir comment, à la fois, la ville se construit et se produit dans des entrecroisements singuliers entre acteurs municipaux et acteurs sociaux nous recourons notamment dans cet article à la relation conçue par Rémy entre *ville visible* et *ville invisible*, entre espace physique tel qu'il s'institue par les agenciers et promoteurs urbains et espace social tel qu'il s'insinue dans les interstices de la ville par les initiatives des citoyens³. Nous formulons ainsi l'hypothèse que l'écart grandissant entre le pouvoir organisationnel d'une part (*ville visible*) et les identités collectives et individuelles en constante évolution dans un contexte de profondes transformations politiques d'autre part (*ville invisible*) est porteur de nouvelles luttes sociales. La distance spatiale, sociale et symbolique qui sépare les centres mondialisés de ses périphéries marginalisées peut dès lors devenir espace d'investissement, de légitimation et de luttes sociales et politiques dans des villes structurées autour des inégalités d'accès à l'espace public et produire des adhérences entre les différents mondes sociaux en présence dans la ville. C'est de ce fait en scrutant les tensions et les articulations entre *ville visible* et *ville invisible* que l'on cherchera à saisir comment des micro-mobilisations et des mouvements réactionnaires issus « d'espaces à faible légitimité » (Rémy et Voyé, 1991) peuvent redessiner l'action politique locale, et ce faisant, tendent à réorganiser et à recomposer l'ensemble des espaces urbains d'Afrique centrale.

Parti pour étudier l'installation des réfugiés dans les espaces urbains de Yaoundé, Bangui et Brazzaville pendant plus d'une année entre 2005 et 2007⁴, il nous a rapidement semblé essentiel d'inclure dans cet article l'ensemble des migrants installés dans les nombreux quartiers marginalisés des villes-capitales d'Afrique centrale. Nous employons ainsi le terme de « migrants » pour désigner une population dans son ensemble sans préjuger des catégorisations administratives habituellement employées pour les désigner (réfugiés statutaires, demandeurs d'asile, migrants économiques, provinciaux...). Quelques soient les motifs du départ, les nouveaux arrivants des villes d'Afrique centrale tendent à se rassembler dans des espaces marginalisés et à instaurer ensemble des liens d'association pour faire face collectivement aux processus d'éviction urbaine dont ils sont l'objet. Les migrants apparaissent dans le cas présent comme des figures saillantes du double processus d'éviction urbaine / recomposition sociale et des vecteurs importants des glissements et des recouvrements entre le visible et l'invisible, le formel et l'informel, l'institué et l'instituant.

La première section de ce texte sera consacrée à la structuration socio-historique des espaces urbains d'Afrique centrale. Il s'agira d'en dégager ensuite les lignes de fuite qui peuvent désormais apparaître entre l'organisation socio-spatiale des politiques urbaines et les pratiques sociales des citoyens des quartiers périphériques. A la lumière des transformations politiques et sociales et des stratégies mobilisatrices observées à Yaoundé, Bangui et Brazzaville, nous chercherons enfin à analyser les nouvelles recompositions urbaines et dynamiques d'échange entre pouvoir local et initiatives informelles des citoyens susceptibles d'instituer de nouvelles politiques locales dans un contexte soutenu de démocratisation et de décentralisation politique.

³ Jean Remy a employé les notions de « ville visible » et de « ville invisible » pour rendre compte des articulations entre espaces physiques et espaces sociaux s'entremêlant autour d'une pluralité de pôles discontinus. La fragmentation physique, loin d'être regardée dans une perspective négative, comme indicateur statique d'une fragmentation sociale, peut au contraire être placée dans une perspective positive et analysée comme ressource pour les stratégies déployées par les acteurs dans les différents fragments de la ville. Nous transférons et revisitons ces notions à partir de la question des recompositions urbaines des villes-capitales d'Afrique centrale et autour des articulations entre formes de visibilité des centres urbains et d'invisibilité des pratiques et des désirs des citoyens. (Remy, 1998, 2002)

⁴ Le travail de terrain a été réalisé dans le cadre d'une thèse de sociologie dont le sujet porte sur le rapatriement des réfugiés congolais (RDC) à partir des principaux pays d'accueil (Congo Brazzaville, République centrafricaine, Cameroun). *De l'exil au retour. Espace biopolitique et carrières migratoires des rapatriés congolais (RDC)*, Université Lumière Lyon 2, Modys-UMR 5264. Thèse sous la direction de Laurence Rouleau-Berger, Directrice de recherche au CNRS, Modys-UMR 5264, et la co-direction de Luc Sindjoun, Professeur des universités, Département de science politique de l'Université Yaoundé 2 (Cameroun).

1. DU POUVOIR COLONIAL À LA HIÉRARCHISATION SOCIALE POST-COLONIALE

La morphologie des espaces urbains d'Afrique centrale a une histoire qui s'inscrit généralement dans le long terme. Difficile effectivement d'observer les configurations urbanistiques actuelles sans y percevoir les empreintes de la présence européenne passée. L'urbanisation coloniale, d'inspiration hygiéniste, a tracé les segmentations de ces villes-capitales dont la plupart se sont organisées autour des polarités maritimes ou des activités économiques. Une division fondamentale de l'espace s'organisait alors en deux sous-ensembles, le centre européen et les villages indigènes, l'un installé à proximité des zones d'activités et les autres maintenus à distance dans des quartiers périphériques. Les gouverneurs éloignaient de cette manière les villages du centre ville en créant entre eux des zones *non-aedificandi*, brisant ainsi la continuité urbaine. Par une volonté politique coloniale, on gardait ainsi en réserve de vastes surfaces en marge des avenues principales pour des projets de prestige, du reste parfaitement imaginaires, qui présentaient « l'avantage » de maintenir une zone-tampon vide de toute activité.

L'histoire urbaine de Bangui est parfaitement révélatrice de ce type de politique ségrégationniste. Le pouvoir colonial, craignant le développement incontrôlé des quartiers africains à proximité de la rivière Oubangui où l'administration s'était installée, mis en place dès 1942 un plan d'urbanisation qui provoqua l'éloignement des populations africaines derrière une route circulaire à 5 km du centre (route de Mbaïki) alors qu'un « no man's land » était maintenu entre le centre et la rocade. Mais suite à une explosion démographique due principalement à l'exode rural et faisant passer la population de Bangui de 6 000 habitants en 1940 à plus de 80 000 en 1956, la croissance de la ville n'est plus maîtrisée. Le désordre des circulations et des quartiers provoqué par cette prodigieuse croissance conduit alors un architecte chargé de l'aménagement de la cité à remodeler la structure urbaine en libérant des espaces à proximité de la rocade. Le modèle coloniale entre alors en action, imposant le lotissement et ses trames orthogonales, la construction en maçonnerie, le principe de séparation des quartiers tempéré par la promotion d'un secteur d'habitat social en faveur d'une strate d'« indigènes » servant directement le projet colonial. Une concentration de cités africaines sera ainsi maintenue à la périphérie de Bangui tandis que d'autres quartiers spontanés apparaîtront de façon anarchique dans les derniers espaces vacants, sur des terrains encore exondés, inondables et malsains, séparés des quartiers du centre-ville par les bas-fonds marécageux des marigots (la Kouanga, Ngoubagra, Kokolo).

Lieux chargés de mémoire coloniale et de surinvestissement de sens post-colonial, les politiques urbaines de rationalisation de l'espace se sont ensuite poursuivies autour d'un compartimentage espace-fonction ne tolérant aucune fraction d'espace qui n'eût pas été explicitement désignée et réservée. Le développement des villes n'est alors envisagé qu'en rupture radicale au modèle du « village ». L'urbanisation se poursuit ainsi autour de cette volonté de division, opposant de manière stricte le « village » à la ville, la tradition à la modernité, l'économie rurale, informelle et « irrationnelle » qui s'appuie sur la logique du don et de la solidarité familiale à la rationalité et à la modernité du marché capitaliste (Marie, 1997). De ce fait, de nombreux centres coloniaux sont en passe de connaître un nouveau statut successif à celui de la ville ségréguée, celui de la ville « segmentée ». Car la division socio-spatiale, dans ses principes inégalitaires et hiérarchiques, conserve à la ville sa dimension organique. La faiblesse structurelle de l'Etat et des collectivités accentue encore un peu plus l'inégale répartition des équipements. Les contrastes de l'époque coloniale n'ont pas été résorbés, sinon parfois par la désuétude généralisée des infrastructures. L'équipement en réseaux techniques, en rues aménagées, continue à opposer les lieux de manière crue. L'avantage est aux quartiers urbanisés de l'époque coloniale et aux quartiers planifiés plus récents, la *ville visible* ; le handicap est aux immenses quartiers pauvres des dernières décennies dans lesquels vivent la plus grande majorité de citoyens et où s'instaurent de nouveaux pôles de solidarité et d'identification collective, *la ville invisible*.

1.1 De la ville visible, ou l'édification des nouveaux vases clos urbains...

Nous assimilons la *ville visible* d'Afrique centrale à celle qui relève de la planification étatique et du règne du technico-organisationnel qui tire son influence des normes occidentales et de la richesse ostentatoire de son patrimoine. La ville visible est liée aux rapports de production, à « l'ordre » qu'ils imposent. Elle correspond le plus souvent aux centres administratifs, politiques, aux quartiers des services marchands de la finance et de l'import-export et aux quartiers résidentiels des classes aisées. Le paysage urbain de la ville visible se caractérise par de grandes avenues bordées d'immeubles, de carrefours et parcs ayant conservé des monuments rappelant le passé colonial. Centre des affaires et / ou banlieue résidentielle, on retrouve dans ces lieux l'héritage de l'urbanisation hygiéniste de la période coloniale où la matérialité, la surabondance et la richesse de l'hypercentre contrastent fortement avec les quartiers périphériques toujours maintenus à distance par des mesures sécuritaires et de surveillance omnipotentes. La société de contrôle se met en place dans la ville visible avec ses architectures sécuritaires et ses gardiens privés. Par les mesures de ségrégation sociale et raciale, le colonisateur avait montré la voie en utilisant la division comme moyen de conjurer la « peur » qu'il ressentait, peur de l'épidémie d'abord, peur de l'Autre toujours. C'est dans cette filiation lointaine que se met en place aujourd'hui une véritable « géographie de l'insécurité » (Louw, Bekker, 1996). Le temps n'est plus seulement aux mesures simples, comme la construction de hauts murs hérissés de tessons de bouteilles. Les sociétés de surveillance privées et la prolifération des commissariats de quartiers participent désormais à l'édification des « vases clos » des centres urbanisés et des banlieues résidentielles paisibles.

A Yaoundé, c'est dans ce qui était autrefois le quartier de résidence des administrateurs coloniaux et d'une manufacture de cigarettes que le quartier Bastos est rapidement devenu le lieu de prédilection des personnels expatriés, des ambassades et des élites locales. Difficile désormais de sillonner les rues asphaltées de ce quartier sans y rencontrer les personnels des sociétés de surveillance bardant le luxe ostentatoire des administrations et des résidences privées. Mais la massification de la ville, qui s'est progressivement traduite par une contiguïté spatiale des banlieues résidentielles et des périphéries pauvres de Yaoundé, a encouragé la mise en place de grands projets de construction en marge du tissu urbain pour une élite désireuse de retrouver un isolement sans cesse remis en question. C'est de cette manière que d'importants projets immobiliers sont actuellement entrepris sur de lointaines collines abruptes qu'il a fallu aplanir pour les rendre constructibles. La ville visible de Yaoundé s'oriente donc désormais sur ses hauteurs. Elle se perçoit ostensiblement dans chaque recoin de la ville mais n'est traversée que par des citadins qui ont des raisons précises de s'y rendre tant elle est devenue difficile d'accès. L'ambassade des Etats-Unis, installée pendant de longues années dans le centre de Yaoundé, a de cette manière été transférée sur les contreforts d'une colline vide de toute activité, non loin de la future résidence du Président Biya. Avant elle, le Palais des congrès de Yaoundé et l'hôtel luxuriant du Mont Fébé avaient déjà édifié leur riche architecture moderne sur des collines avoisinantes. La ville visible se laisse regarder, désirer, envier mais n'est que rarement aborder. A Brazzaville, suite à la viabilisation des zones tampons marécageuses et de leur occupation massive par des couches sociales populaires, de nouvelles banlieues résidentielles s'érigent désormais sur les flancs de collines du quartier de la Plaine pour accueillir les élites fuyants la massification urbaine. Si le centre-ville reste exclusivement réservé au milieu des affaires, des organisations internationales et des structures étatiques, les plus fortunés tendent toutefois à désertir les lieux pour rejoindre de lointaines et paisibles banlieues résidentielles.

1.2. ...à la ville invisible, ou l'isolement subi et déconstruit

Alors que le destin de la ville visible est de devenir un lieu aseptisé d'enfermement sécuritaire et l'espace à partir duquel se définissent les plans d'organisation de la structure urbaine, la *ville invisible* tend à préserver la « diversité citadine » par le passage et la cohabitation d'une masse toujours plus importante d'habitants vivant dans des conditions extrêmement difficiles. Elle exprime

des symbolismes complexes liés aux côtés clandestins et souterrains de la vie sociale. C'est la ville vécue à travers les images et les symboles qui l'accompagnent, par l'intermédiaire des habitants et des usagers, « l'espace subi, que l'imagination tente de s'approprier et de modifier » (Lefebvre, 1974 : p. 49)

Depuis que l'urbanisation est devenue un des principaux objectifs des programmes d'ajustements structurels lancés sur l'Afrique par la Banque mondiale au cours des années 1980, la population urbaine s'est profondément diversifiée par les effets conjugués d'un exode rural très élevé, de nouvelles migrations économiques et des flux de réfugiés liés à l'instabilité politique des Etats voisins. La combinaison de ces trois facteurs, accompagnée d'une différenciation forte des quartiers par les pouvoirs publics, ont conduit à une « archipelisation » de l'espace et accentué les discontinuités urbaines (Jaglin et Piermay, 1996). Alors que le pouvoir colonial observait un strict cloisonnement entre les différentes ethnies, cloisonnement qui allait souvent jusqu'à une hostilité latente sinon ouverte, la ville invisible rassemble désormais des populations venues de tous les horizons. Des groupes ethniques extrêmement divers sont placés en situation de co-présence dans une variété d'espaces qui se différencient selon leur degré de reconnaissance institutionnelle. Trois types d'espaces peuvent ainsi être distingués : l'espace « illégal », « coutumier » et « viabilisé ».

1.2.1. L'espace « illégal »

Bâtit de façon irrégulière sur des terrains squattés avec des moyens de fortune, l'« espace illégal » est constitué de multiples îlots d'habitats populaires avec une propension à s'étaler considérablement et anarchiquement sur les terrains non parcellisés. Aucune garantie n'est donnée à l'occupant par le « propriétaire » du lot ou par l'Etat. Au contraire, le véritable propriétaire cherche le plus souvent à récupérer son bien et l'Etat (ou la municipalité) à se débarrasser de cette population insolvable et hors-la-loi. Elle reçoit la grande majorité des migrants rejetés de la ville moderne qui s'approprient, investissent et construisent dans les derniers espaces vacants et le plus souvent instables, leurs abris de fortune. Les zones marécageuses de Bangui, les contreforts des collines de Yaoundé ou les terrains sablonneux et glissants à la périphérie de Brazzaville constituent les espaces de refuge des nouveaux arrivants. Totalement absente du point de vue des politiques d'assainissement et de viabilisation des lieux, la municipalité intervient toutefois fréquemment pour apposer des avis de démolition dont l'objectif réel vise plus à décourager ce type d'initiative qu'à expulser des citoyens déjà informés des risques liés à l'instabilité du sol et à l'absence de reconnaissance institutionnelle.

1.2.2. L'espace « coutumier »

Avec la massification urbaine et la densification exponentielle de ces villes, les chefs coutumiers des villages périphériques ont progressivement été amenés à étendre leur pouvoir sur des secteurs laissés vacants par le pouvoir colonial. Ces pouvoirs se sont reproduits et se sont diversifiés après la proclamation des indépendances et plus encore depuis les politiques de décentralisation. Face à la passivité des municipalités à entretenir et assainir les lieux, les pouvoirs coutumiers, issus d'anciennes structurations politiques antérieures à la ville, ont bien souvent retrouvé la légitimité du premier occupant, du moins quand ce pouvoir a été géré habilement sur le long terme (Tall, 2006). L'acquisition d'un terrain auprès d'un chef traditionnel peut alors se faire en vertu d'une coutume qui en fait le détenteur légitime du sol, mais en contradiction avec la loi. « La ville favorise les réseaux souterrains du pouvoir local » (Rémy, 1970), elle donne lieu dans les espaces urbains d'Afrique centrale à des assemblages hybrides et baroques. Les chefs coutumiers, parfois aux abois du fait de la raréfaction de leurs terres et des prétentions étatiques, ne sont pas sans tisser des alliances avec les administratifs et les techniciens des services officiels, quand ils n'appartiennent pas à la même famille ou qu'ils ne sont pas les mêmes personnes. Après coup, les régularisations foncières deviennent souvent possibles dans des zones jusqu'alors illégales, notamment dans les anciennes zones-tampons de la ville coloniale. Ces quartiers, à la fois *hérités* par les chefferies locales et *autoproduits* par les

nouveaux arrivants, permettent de résoudre partiellement la crise du logement non maîtrisé par les pouvoirs publics en officialisant l'émergence de certains habitats spontanés.

1.2.3. L'espace viabilisé

L'édification de cet espace date le plus souvent de la période coloniale et correspond à la promotion d'un secteur d'habitat social que les colonisateurs érigeaient en faveur d'une strate de travailleurs africains servant directement le projet colonial. Le lotissement était alors utilisé comme outil physique de l'aménagement de l'espace urbain et de ségrégation : lotissement équipé pour la population européenne, lotissement sommaire pour les colonisés. Si les Etats indépendants tenteront parfois de maintenir la maîtrise de la puissance publique sur l'urbanisation et réaliseront de grandes opérations d'habitations collectives pour le logement « du plus grand nombre », force est de reconnaître la rareté des projets immobiliers entrepris depuis l'indépendance et la vétusté des habitats existants. La solution du logement public, dit « social », n'existe pratiquement plus depuis les années 1970. Etats et municipalités distribuent désormais des parcelles « assainies » dans des zones de transit, modestement équipées et nues (*sites and services*), solution qui permet d'atteindre des familles nettement plus démunies.

La combinaison entre les histoires économiques et sociales des villes post-coloniales et les récentes politiques urbaines impulsées par la Banque Mondiale depuis les années 1980 ont accentué les discontinuités urbaines. Les réformes de décentralisation ont provoqué l'apparition d'une floraison de nouveaux acteurs venus pallier les insuffisances des pouvoirs locaux et des municipalités et remédier à la désuétude généralisée des quartiers périphériques. A l'inverse d'une opposition fractale et d'une disjonction absolue entre la ville visible et la ville invisible, on observe une hiérarchisation et un écart gradué entre le formel et l'informel, le plein et le vide, le centre et la périphérie. Face à la passivité des pouvoirs publics, la ville invisible peut aussi devenir espace d'appropriation et d'investissement par des citoyens qui retissent entre eux des sociabilités nouvelles pour faire face collectivement aux processus d'éviction urbaine. En même temps que se recréent des centres urbains clos et « sous contrôle », des espaces se libèrent et « s'inventent » dans les anciennes zones tampons, les aires périphériques et les quartiers ségrégués de la période coloniale où les nouveaux arrivants de la ville s'approprient les lieux et reconstruisent ensemble de nouveaux espaces de sociabilité et de reconnaissance mutuelle.

2. LA « VILLE-MEDIANE » D'AFRIQUE CENTRALE : ENTRE VILLE VISIBLE ET VILLE INVISIBLE

Depuis le début des années 1980, la crise de la dette accompagnée des politiques d'ajustements structurels ont eu pour effet de placer la plus grande part des pôles économiques des Etats d'Afrique centrale tributaires d'une insertion rentière dans l'économie mondiale. Sur le plan politique, les modèles de décentralisation et de redistribution ont, dans bien des cas, reposé sur les pratiques clientélistes des dirigeants qui ont fini par vider le projet de modernisation post-coloniale de son sens (Sindjoun, 2004). Dans ce contexte, le monopole du politique par les pouvoirs publics a été contesté par des groupes de plus en plus nombreux cherchant à recomposer, souvent en marge de l'Etat, l'espace public et les formes d'appartenance à la communauté. Mis ensemble, ces processus remettent fondamentalement en question le projet politique porté par les élites locales. Ils favorisent en revanche l'émergence de voies nouvelles d'émancipation et de création par les « invisibles » de la ville qui recomposent, en marge des centres urbains, de nouvelles polarités urbaines. Le projet post-colonial est certes en crise d'un point de vue politique, il est toutefois en pleine gestation et effervescence dans les couches populaires pauvres qui redessinent, à partir des aires ségréguées et des anciennes zones-tampons, des projets collectifs innovants aptes à remettre en question l'ordre et la hiérarchie des centralités locales héritées des politiques hygiénistes du pouvoir colonial en recréant des points de

jonction entre ville visible et ville invisible. De ce point de vue, si l'archipellisation et la fragmentation du territoire, liées aux pratiques ségrégationnistes du pouvoir colonial et aux récentes politiques urbaines impulsées par la Banque mondiale dans les années 1980, ont provoqué de fortes discontinuités urbaines, elles ont dans le même temps favorisé toutes sortes d'initiatives locales et de recompositions urbaines qui se déclinent en deux dynamiques complémentaires : Une dynamique de polarisation de ressources et une dynamique d'organisation réticulaire.

2.1. Dynamiques de polarisation des ressources

La *dynamique de polarisation des ressources* se perçoit notamment par le développement très significatif des associations et des comités de quartiers dans les fêlures urbaines des villes d'Afrique centrale. L'idée est de prendre en charge les affaires locales, dans la mesure où les institutions officielles ont failli. Un groupe de citoyens se réunit pour pallier les carences de l'administration. Ils s'engagent alors collectivement dans un domaine précis : petits travaux publics, collecte d'argent pour obtenir un raccordement d'eau ou d'électricité, régularisation du quartier sur le plan foncier. Ces comités sont une force d'initiative, de mobilisation, de négociation et de stimulation des autres acteurs. Quand ils mobilisent la population locale et font des démarches, ils sont au départ peu appréciés des municipalités, mais sont parfois suivis par celles-ci, processus créateur d'une nouvelle dynamique au sein de la ville. Un petit groupe d'habitants du quartier Bacongo à Brazzaville s'est ainsi constitué de manière informelle pour d'abord pallier les insuffisances croissantes des politiques urbaines en matière de voirie et d'assainissement du quartier. Il s'agissait principalement de collecter de l'argent et de mettre en place un plan d'organisation pour impliquer les habitants dans des activités de nettoyage et remédier à la décrépitude croissante du quartier. Mais lorsque le quartier fut l'objet de projets de réhabilitation immobilière et d'opérations d'expulsion, le groupe se constitua en comité, prit une importance croissante et heurta de front la municipalité pour empêcher l'expropriation du quartier. Le pouvoir politique local a ensuite profité de son existence pour impliquer les habitants dans les plans de restauration et de viabilisation. L'avant projet a alors été réalisé en concertation étroite avec le comité, les institutions politiques, les services étatiques techniques. Sous l'impulsion du comité, cet avant-projet a ensuite été soumis à enquête d'utilité publique sous le contrôle d'un commissaire enquêteur qui dû consigner toutes les remarques, avis et contre-projets des populations et des associations intéressées. La réhabilitation du quartier et la construction de logements sociaux destinés aux habitants expulsés de leurs habitations n'auraient ainsi pu voir le jour sans l'implication soutenue du comité et la mobilisation active de ses membres.

Outre les comités de quartiers, l'effervescence religieuse de la ville africaine constitue une dynamique importante de polarisation des ressources et se trouve stimulée par la situation de remise en cause des structures sociales anciennes et la perte de légitimités des élites politiques locales (Mbembe, 1988). Eglises, écoles de pensées, paroisses se multiplient et constituent bien souvent le ciment fort des quartiers ségrégués permettant aux citoyens de se réunir et dans bien des cas, de résister collectivement aux menaces urbanistiques actuelles.

2.2. Dynamiques d'organisation réticulaire

La diversité des comités, associations, ONG, Eglises n'existent pas de manière complètement disjointes et autonomes mais trouvent leur appui et leur prolongement dans des lignes de réseaux qui favorisent la circulation des informations mais aussi les alliances ponctuelles ou plus durables de soutien et d'entraide entre les différents quartiers de la ville. Si l'espace urbain apparaît fragmenté, morcelé, marqué par des écarts gradués et des inégalités d'accès à l'espace public, la fragmentation spatiale n'est toutefois pas à assimiler à une forme quelconque de division sociale. Au contraire, de nombreux plans d'action entrepris par des acteurs de la société civile visent précisément à structurer et à coordonner la diversité des associations en présence dans l'espace urbain autour d'une vision commune de l'avenir et d'un projet politique collectif pour la réhabilitation des quartiers. L'une des

premières expériences de cette organisation réticulaire a été menée à Yaoundé dans les années 1990 avec la création de l'association ASSOAL (Association des amoureux du livre) au quartier Nkogbikok. D'abord groupe de lecture, ASSOAL s'est rapidement transformé en espace de débat et de communication des informations pour ensuite devenir le relais privilégié des habitants du quartier face aux autorités. Reprise dans d'autres quartiers, cet espace d'échange a ensuite donné naissance à un tissu d'associations et de groupes locaux, engagés dans des actions autonomes et alternatives de développement économique et social. Face à ce mouvement, ASSOAL s'est repositionné comme organisation sociale d'appui aux acteurs et associations locales du développement et coordonne désormais ce qui est devenu à Yaoundé le « Réseau urbain des habitants » rassemblant 300 associations participantes réparties sur trente quartiers au sein desquels des responsables ont été désignés pour améliorer la communication au niveau de l'ensemble urbain. La dynamique d'organisation réticulaire des associations locales de Yaoundé a de ce fait permis aux associations de base de prétendre à des financements dans le cadre des programmes de coopération internationale et d'engager les habitants dans une démarche d'échanges et d'élaboration commune de plan d'action. Surtout, elle a renversé la tendance dans un pays aux traditions centralisatrices fortes en faisant émerger de la base un projet politique collectif et une vision commune exigeant de s'exprimer par des mécanismes de démocratie participative.

2.3. La « ville-médiane » comme espace de luttes entre le « visible » et l' « invisible »

Dynamique de polarisation des ressources et dynamique d'organisation réticulaire convergent, se complètent et définissent ensemble la ville-médiane d'Afrique centrale. Ces deux forces nouvelles coexistent désormais et participent conjointement aux récents jeux de tension entre la ville visible des planificateurs et des urbanistes et la ville invisible des pratiques sociales des citoyens. Plus précisément, la volonté de contrôle et de partition de la ville se heurte de plus en plus souvent à la résistance organisée des habitants et remet fondamentalement en question l'incommensurabilité longtemps décrite entre les mécanismes d'organisation de l'ordre urbain et l'évolution des besoins et identités des citoyens. Cet écart grandissant entre le pouvoir organisationnel d'une part et les identités collectives et individuelles en constante évolution, dans un contexte de profondes transformations politiques et économiques d'autre part, est porteur de luttes sociales. La ville médiane, définie ici comme espace de luttes, de revendications et de légitimations dans des villes structurées autour des inégalités d'accès à l'espace public, peut alors produire des adhérences entre les différents mondes sociaux en présence dans la ville. Elle contient une multitude d'*espaces intermédiaires*, définis par Roulleau-Berger comme des « espaces de micro-mobilisation et de résistance collective qui travaillent l'espace public de manière discrète et continue » (Roulleau-Berger, 2003), lesquels servent de support d'échange entre la ville visible des institutions étatiques et la ville invisible des pratiques sociales. Ces espaces apparaissent de ce point de vue comme un formidable tissu d'articulation entre les pouvoirs publics et les mobilisations sociopolitiques en créant des points de jonction et de transformations réciproques. Des mouvements émanant de la société civile cherchent à délégitimer l'organisation des politiques sociales en instrumentalisant le territoire comme objet d'appropriation, d'investissement et de mobilisations sociopolitiques.

Difficile toutefois d'établir ici une distinction franche et marquée entre *espace de création sociale* et *espace de recomposition sociale*, entre espace qui accumule des écarts avec l'Instituant et espaces dont les frontières touchent de près celles des institutions⁵. Plus précisément, les politiques de décentralisation initiées depuis les années 1990 ont d'abord apporté de nouvelles responsabilités aux municipalités dans les mécanismes de redistribution sociale. Mais devant la faiblesse du budget mise à sa disposition et la généralisation croissante des situations de précarité, elles ont ensuite appris à

⁵ Suivant la définition apportée par Roulleau-Berger, les « *espaces de création sociale* rendent compte de formes de socialisations discrètes et occupent des interstices sociétaux à côté de formes plus institutionnelles qui constituent la société (...). Les *espaces de recomposition sociale* naissent d'ajustements, d'arrangements, de transactions et de différends entre des formes institutionnelles et des formes non-institutionnelles ». Laurence Roulleau-Berger, « Economie solidaire, non reconnaissance publique et production d'espaces intermédiaires », in *Espace public et économie solidaire*, Revue Hermès, n°38, juin 2003.

encourager les initiatives formelles ou informelles, visibles ou invisibles, voire à fermer les yeux et à tolérer les activités et initiatives illicites en vues de limiter ses insuffisances, quitte à mettre à mal son autorité et son pouvoir local et à se voir concurrencer par toute une palette d'acteurs qui agissent conjointement et à niveau égal avec le pouvoir local dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens. L'effondrement des services communaux est alors aller de paire avec l'éclosion des formes associatives informelles, lesquelles ont dans le même temps provoqué une contestation du pouvoir politique par des groupes de plus en plus nombreux cherchant à recomposer l'espace public et les formes d'appartenance à la communauté. De ce fait, dans les contextes urbains d'Afrique centrale, dès lors qu'il y a création, il y a recombinaison. Un nivellement par le bas est en train de voir le jour et contribue à exercer des porosités entre formes institutionnelles et non-institutionnelles au point d'effacer les frontières qui avaient longtemps prévaluées. De ce point de vue, la ville échappe, notamment sur ses marges, à ceux qui l'ont conçue. Autrefois, prompt à déguerpir, détruire et punir, souvent pour marquer son autorité d'avoir été contournées, les municipalités ont dû développer, souvent sous l'impulsion des organisations internationales, d'autres modes d'intervention plus respectueuses des investissements individuellement modestes et collectivement énormes des citoyens : restructuration, remise à la trame, régularisation. Le formel et l'informel, la modernité et l'héritage, le licite et l'illicite participent désormais ensemble et de manière complexe à la construction de la ville africaine et au rapprochement des différents mondes sociaux en présence.

Conclusion : De l'urbi à la polis, de la sociabilité urbaine à l'espace politique

Si les initiatives engagées par les nouveaux arrivants de la ville permettent prioritairement de limiter la désuétude généralisée des périphéries urbaines et de faire face collectivement à la précarité de leur condition de vie, du point de vue de l'« être ensemble », et dans le cas d'espèce, face aux nouvelles dynamiques sociales des villes d'Afrique centrale, il paraît essentiel de souligner deux éléments : à savoir, la création permanente et la dimension égalitaire des espaces publics. Ces deux conditions se traduisent en termes d'une véritable « *invention sociale* » (de Certeau, 1980) de l'espace public, laquelle implique outre une fabrication perpétuelle et au quotidien, une condition essentielle : le libre accès pour tout un chacun et l'égalité des individus qui se reconnaissent mutuellement comme sujet acteur et actif de l'organisation de leur espace.

De ce fait, la hiérarchisation de l'espace urbain appliquée depuis la colonisation et son découpage artificiel opposant de façon abrupte le centre moderne aux périphéries en désuétude sont aujourd'hui bouleversés et de plus en plus contestés par les pratiques sociales des citoyens. De la territorialisation de l'espace urbain reposant sur une logique stricte d'inclusion et de partition territoriale exercée par le pouvoir central, les villes d'Afrique centrale sont en passe d'exemplifier la puissance d'expansion de la société civile, laquelle apparaît comme un formidable moteur de déterritorialisation qui vient « détricoter » le maillage aménagé par le pouvoir central en renversant ses logiques de domination territoriale, « comme si toujours une ligne de fuite, même si elle commence par un minuscule ruisseau, coulait entre les segments et s'échappait de leur centralisation, se dérobaient à leur totalisation » (Deleuze et Guattari, 1980 : p. 325). De la sorte, des interstices apparaissent entre la ville visible des planificateurs urbains et la ville invisible des pratiques sociales des citoyens. En créant des alliances ponctuelles ou durables et en agissant collectivement et réciproquement dans la restauration des quartiers, ils acquièrent un pouvoir de reconfiguration de l'espace et ce faisant, participent activement aux profondes transformations de l'espace public des villes d'Afrique centrale en politisant la question urbaine dans un contexte de démocratisation soutenue. La décentralisation, d'abord fortement recommandée par les bailleurs, est actuellement très largement suscitée d'en-bas, par des mouvements sociaux urbains qui manifestent une aspiration à la démocratie locale. Ces mutations ont débouché sur une relative libéralisation du champ politique et à une déterritorialisation de son action, rejoignant par là-même, la définition d'Hannah Arendt sur la *Polis* : « la *polis* proprement dite n'est pas la cité dans sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce qu'on agit et parle ensemble, et

son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent dans ce but, en quelque lieu où ils se trouvent » (Arendt, 1983 : p. 223).

- BIBLIOGRAPHIE -

- Arendt H.** (1983), *Condition de l'Homme moderne*, Calmann-levy, Paris.
- Balandier, G.** (1955), *Sociologie des Brazzavilles noires*, Armand Colin, Paris.
- Certeau (de) M.** (1980), *L'invention du quotidien*, t. 1, 10/18, Paris.
- Davis M.** (1997), *City of quartz. Los Angeles capitale du futur*, La Découverte, Paris.
- De Boeck F.** (2006). « La ville de Kinshasa. Une architecture du verbe », *Esprit*, Décembre 2006, pp. 79-105.
- Deleuze G., Guattari F.** (1980), *Mille Plateaux*, Minuit, coll. « critique », Paris.
- Honneth A.** (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2ème éd.
- Jaglin S., Piermay J.-L.** (1996), « Lusaka, de la ségrégation à l'archipelisation ? », in P. Daloz, Chi-Leshe (éds), *La Zambie contemporaine*, Karthala, Paris, pp. 217-258.
- Lefebvre H.** (1968), *Le Droit à la ville*, Anthropos, Seuil, « Collection Points », Paris.
- Lefebvre H.** (1974), *La Production de l'espace*, Anthropos, Seuil, Paris.
- Louw A., Becker S.** (1996), *Cities under siege. Urban violence in South, Central and west Africa*, Indicator Press, Durban, Afrique du Sud.
- Marie A.** (1997), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Karthala, Paris.
- Mbembe A.** (1988), *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et États en société post-coloniale*, Karthala, Paris.
- Mumford L.** (1964), *La cité à travers l'histoire*, Seuil, Paris.
- Rémy J., Voyé L.** (1981), *Ville. Ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale*, PUF, Paris.
- Rémy J.** (1990), « Les courants fondateurs de la sociologie urbaine américaine: des origines à 1970 », *Espaces et Sociétés*, no 56, pp. 7- 37.
- Rémy J.** (1998), *Sociologie urbaine et rurale*, L'harmattan, Paris.
- Rémy J.** (2002), "Ville visible, ville invisible : un réseau aréolaire", in Lévy J.-P. et Dureau F. (éds), *L'accès à la ville, les mobilités spatiales en question*, L'harmattan, Paris, pp. 299-328.
- Rouleau-Berger L.** (1999), *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, Paris.
- Rouleau-Berger L.** (1991), *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Méridiens Klincksieck, Paris.
- Rouleau-Berger L.** (2003), « Economie solidaire, non reconnaissance publique et production d'espaces intermédiaires », *Espace public et économie solidaire*, Revue Hermès, n°38.
- Sindjoun L.** (éd) 2004, *Comment peut-on être opposant politique au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Codesria, Dakar, Sénégal.
- Tall S.** (2005), «La Décentralisation et le Destin des Délégués de Quartier à Dakar (Sénégal)», Le bulletin de l'APAD, n° 15, *Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au Sud du Sahara*.